

Extrait du Registre des délibérations du 9 avril 2021

Accusé de réception en préfecture
079-257902205-20210409-2021AG0409MG2-DE
Date de télétransmission : 13/04/2021
Date de réception préfecture : 13/04/2021

Une autre vie s'invente ici

Date de publication : 13 avril 2021	Nombre de délégués en exercice : 122
Date de convocation : 1 ^{er} avril 2021	Nombre de délégués présents ou <i>représentés</i> : 77 (554 voix) Votes : Pour : 518 voix - Contre : - Abstention : 36 voix

Le 9 avril 2021, le comité syndical du Syndicat mixte du Parc naturel régional du Marais poitevin, légalement convoqués, s'est réuni à Damvix (85) sous la présidence de Pierre-Guy PERRIER.

Etaient présents, en visioconférence ou représentés :

AU TITRE DES COMMUNES DE CHARENTE-MARITIME : Anais : Laëtitia REMETTER ; Andilly : Caroline SOULIE ; Charron : Laura MILLET ; Courçon : Florence GUIBERTEAU ; Cram Chaban : Caroline QUEMERAIS ; Ferrières : Jenny MORTAGNE ; La Grève sur Mignon : Stéphane COUTTIER ; Le Gué d'Alleré : Marie-Odile ROUX ; Longèves : Bruno FERRET ; Marans : Romuald QUIRION ; Nuaillé d'Aunis : Magali VINCENT ; La Ronde : Jean-Pierre SERVANT ; Saint Cyr du Doret : Cyril CHAUVIN ; Saint Jean de Liversay : Sylvie VIVIER ; Saint Sauveur d'Aunis : Loïc MOREAU ; Villedoux : Daniel BOURSIER

AU TITRE DES COMMUNES DES DEUX-SEVRES : Arçais : Philippe LEYSSENE ; Le Bourdet : Clément COHEN ; Coulon : Anne-Sophie GUICHET ; Epannes : Isabelle GAUTIER ; Magné : Catherine TROMAS ; Niort : Thibault HEBRARD ; Prin Deyrançon : Olivier D'ARAUJO et Anne CLERE ; Saint Hilaire la Palud : François BONNET ; Saint Symphorien : David ROUGER ; Sansais : Arnaud VIGER ; Vallans : Olivier CAILLE ; Le Vanneau-Irleau : Bruno CARDINAUD et Mickaël BAUDRY

AU TITRE DES COMMUNES DE VENDEE : Auchay-sur-Vendée : Michel HERAUD ; Benet : Georges MERCIER et Sylvie GRIFFON ; La Bretonnière la Claye : Jean-Pierre PELLENEC ; La Couture : Cédric ALVEZ DA CRUZ ; Damvix : Yannick MOREAU ; Doix-lès-Fontaines : Benoît BERLAND ; La Faute-sur-Mer : Laurent HUGER ; Le Gué de Velluire : Alexandre OLONDE ; L'Île d'Elle : Fabien BILLARD ; Lairoux : Pierre CHABOT ; Le Langon : Jacqueline ARRESTAYS ; Liez : Rodolphe BLONDELLE ; Maillé : Patricia LUCAS et Cédric GESTRAUD ; Maillezais : Mélanie LIMOGES ; Mareuil sur Lay Dissais : Thierry COUILLAUD ; Moreilles : Marie-Jeanne BARRAUD ; Puyravault : Claude CHAUSSADAS ; Rives d'Autise : Florent BAUDON ; Saint Denis du Payré : Gaëlle FLEURY ; Saint Michel en l'Herm : Jackie RENAUD ; Sainte Radegonde des Noyers : Paul BOURNEL ; Saint Vincent sur Graon : Jannick RABILLE ; La Taillée : Florence TROTTIN et Judicael LAMY ; La Tranche sur Mer : Pierre-Jacques CARLES et Christian NOLLEAU ; Triaize : Didier JOUSSEAUME ; Vix : Marie-Aurore DUPONT-MALOINE ; Vouillé-les-Marais : Laëtitia DAVID

AU TITRE DES EPCI : Communauté d'Agglomération du Niortais : Anne-Sophie GUICHET ; Communauté d'Agglomération de La Rochelle : Marc Maigne ; Communauté de Communes Aunis Atlantique : Jean-Pierre SERVANT ; Communauté de Communes Aunis Sud : Laëtitia REMETTER ; Communauté de Communes Sud Vendée Littoral : David MARCHEGAY ; Communauté de Communes Vendée Sèvre Autise : Gilles BOUTEILLER

AU TITRE DES CHAMBRES D'AGRICULTURE : Deux-Sèvres : Jean-Marc RENAUDEAU ; Charente-Maritime : Pascal CHIASSON ; Vendée : Joël LIMOUZIN

AU TITRE DU CONSEIL REGIONAL NOUVELLE-AQUITAINE : Benoît BITEAU, Pascal DUFORESTEL, Véronique LAPREE, Jean-Romée CHARBONNEAU

AU TITRE DU CONSEIL REGIONAL DES PAYS DE LA LOIRE : Pierre-Guy PERRIER, Lydie BERNARD

AU TITRE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA CHARENTE-MARITIME : Catherine DESPREZ, Stéphane VILLAIN

AU TITRE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DES DEUX-SEVRES : Séverine VACHON

AU TITRE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA VENDEE : François BON, Marie-Josèphe CHATEVAIRE, Arnaud CHARPENTIER, Anne-Marie COULON

Retrait du Parc du Syndicat mixte GIGALIS



Parc naturel régional du Marais poitevin • 2, rue de l'église • 79510 Coulon • Tél. 05 49 35 15 20
correspondance@parc-marais-poitevin.fr • www.parc-marais-poitevin.fr

Aubrac, Alpilles, Ardennes, Armorique, Avesnois, Ballons des Vosges, Baronnies Provençales, Boucles de la Seine Normande, Brenne, Brière, Camargue, Capser, Marais d'Opale, Causses du Quercy, Chartreuse, Corse, Forêt d'Orient, Gâtinais français, Golfe du Morbihan, Grands Causses, Guyane, Haut-Jura, Haut-Languedoc, Haute-Vallée de Chevreuse, Landes de Gascogne, Livradois-Forez, Loire-Anjou-Touraine, Lorraine, Luberon, Marais du Cotentin et du Bessin, Marais Poitevin, Martinique, Massif des Bauges, Médoc, Millevaches en Limousin, Montagne de Reims, Monts d'Ardèche, Morvan, Narbonnaise en Méditerranée, Normandie-Maine, Oise - Pays de France, Perche, Périgord Limousin, Pilat, Préalpes d'Azur, Pyrénées Ariégeoises, Pyrénées Catalanes, Queyras, Sainte-Baume, Scarpe-Escaut, Vercors, Verdon, Vexin Français, Volcans d'Auvergne, Vosges du Nord.

Retrait du Parc du Syndicat mixte GIGALIS

Contexte

Par délibération du 24 janvier 2012, le Parc a souhaité adhérer au syndicat mixte GIGALIS afin de bénéficier des compétences en aménagement numérique de ce dernier et d'assurer le raccordement au réseau haut débit des équipements du Parc.

Une étude a été menée en 2009 par GIGALIS en ce sens mais n'a pas été mise en œuvre, compte tenu des coûts pour la mise en place d'une desserte en fibre optique.

En conséquence, l'adhésion du Parc au syndicat mixte GIGALIS n'a plus de fondement.

Décision

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical décide :

- > de retirer l'adhésion du Parc du Syndicat mixte GIGALIS,
- > d'autoriser le Président à effectuer toute les démarches nécessaires.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Le Président,
Pierre-Guy PERRIER

Signé électroniquement par : Pierre-Guy Perrier
Date de signature : 13/04/2021
Qualité : Président

